

**Conseil d'école de l'école élémentaire Michel Peyramaure  
Mardi 14 Juin 2022**

<b>Présents</b>	<b>Municipalité</b>	Mme Doursenne (coordinatrice périscolaire)
	<b>Représentants des Parents d'élèves</b>	Mme Ibanez-Degrad, Mme Mateos, Mme Goursat, Mme Desprez, Mme Fabry, Mme Couraud, Mme Bourlois
	<b>Enseignants</b>	Mme Besombe, Mme Guiraud, Mme Passier, Mme Pitous, Mme Laumond, Mme Pégourdie, Mme Perdereau, M. Nouaille, M. Hercend (directeur)
<b>Absents excusés</b>	<b>DDEN</b>	Mme Chastang
	<b>IEN</b>	M. Artur
	<b>Représentants des Parents d'élèves</b>	Mme Bordes, Mme Sani
	<b>Municipalité</b>	Mme Colasson (conseillère municipale)
	<b>Enseignants</b>	Mme Borderie, Mme Chabrol, Mme Djerrad, Mme Courrèges, Mme Lesag
	<b>Chef service dispositif autorégulation</b>	Mme Tronc
<b>Absents non-excusés</b>	<b>Représentants des Parents d'élèves</b>	Mme David, Mme Aubertie, M. Gourgues

*Le quorum étant atteint, le conseil d'école est ouvert à 18h00, sous la présidence de M. Hercend, Directeur. Mme Mateos, représentante des parents, et Mme Guiraud, enseignante, assurent le secrétariat de séance.*

**Compte-rendu**

**1) Bilan année scolaire 2021/2022**

**A) Effectifs :**

Effectif total: 270 élèves

- par classe :

CPA : 24 - CP B : 23 - CE1 A : 21 - CE1 B : 20 - CE1/CE2 : 19 (6 + 13) - CE2A : 23 - CE2 B : 24

CM 1 A : 24 - CM1 B : 24 - CM2 A : 24 - CM2 B : 21 - CM2 C : 23

- par niveau : CP : 47 - CE1 : 47 - CE2 : 60 - CM1 : 48 - CM2 : 68

- par cycle : cycle 2 : 154 élèves - cycle 3 : 116 élèves

**B) Fonctionnement :**

Depuis le dernier conseil d'école qui a eu lieu au mois de mars, l'école a retrouvé un fonctionnement plus normal dans un cadre sanitaire de niveau 1. Ainsi, les sorties scolaires ont pu reprendre normalement.

**C) Dispositif d'Autorégulation :**

M. Hercend rappelle que ce dispositif permet l'inclusion de 10 élèves TSA et que cela est positif pour eux mais également pour les autres élèves de l'école. Suite à une question d'une représentante des parents d'élèves, M. Hercend présente le bilan des actions du dispositif auprès des élèves ne faisant pas partie du dispositif :

- 5 élèves pris en charge de façon individuelle

- 42 élèves pris en charge dans le cadre d'un groupe

- plusieurs interventions d'un personnel du dispositif dans le cadre des groupes classes

- interventions ponctuelles au cours des récréations auprès des élèves

De plus, tout au long de l'année scolaire, il y a eu des visites d'autres DAR ou de personnels de l'Education Nationale et du médico-social qui envisagent l'implantation de DAR.

Pour la rentrée, lors des réunions de classe, un personnel du Dispositif sera là pour présenter le dispositif et répondre aux questionnements des parents d'élèves. Les représentants demandent s'il est possible de simplifier le langage utilisé à l'attention des parents.

**D) Parcours artistique et culturel :**

Chaque élève de l'école a suivi un parcours artistique et culturel selon les choix pédagogiques des enseignants. Ainsi, les classes ont participé soit à Ecole et Cinéma, soit aux concerts JMF. Toutes les classes ont participé à une sortie à l'auditorium de Brive dans le cadre de séances de découverte d'instruments organisées par le Conservatoire.

Dans le cadre du projet musique, les représentants des parents d'élèves demandent si le choix des chansons est soumis en amont aux enseignants. Ce choix est effectué par l'intervenante avec le thème retenu et validé par les enseignants.

Le projet musique sur le thème de l'Irlande sera finalisé et pour rebondir sur une question de parents d'élèves, l'équipe pédagogique a lancé une réflexion pour l'année suivante.

#### **E) Parcours citoyen :**

- Concours écoles fleuries : L'école est inscrite à ce concours organisé par l'OCCE et la visite de la commission aura lieu le lundi 20 juin à 10h.

- Prix des Incorruptibles : Les élèves de l'école ont pu voter pour leur livre préféré dans le cadre de ce prix littéraire.

#### **F) Parcours sport et santé :**

Toutes les classes ont participé tout au long de l'année, aux programmes d'EPS en liaison avec l'USEP. De plus dans ce cadre au niveau de la santé, les classes de cycle 3 ont bénéficié d'interventions sur la santé faites par du personnel de la clinique Saint-Germain.

#### **G) Sorties pédagogiques :**

- CPA et CPB : sortie à la journée au château de Hautefort (24) jeudi 9 juin

- CE1 A, CE1 B et CE1/CE2 : sortie à la journée aux Jardins de Colette à Varetz le vendredi 17 juin

- CE2 A et CE2 B : séjour USEP à Bugeat le 1er, 2 et 3 juin. Les représentants des parents d'élèves remercient la coopérative scolaire pour sa participation financière à hauteur de 20€ au séjour.

- CM1 A et CM1 B : séjour découverte à Coltines (Cantal) du 21 au 24 juin

#### **H) Fête de l'école :**

Pour finaliser le projet musique et danse avec Agnès Chassagnac, professeur au conservatoire de Brive, l'équipe pédagogique organise une fête de l'école le vendredi 1er juillet à partir de 19h30 pour présenter des danses et des chants autour du thème de l'Irlande. Il est également envisagé une buvette (boissons, glace) et un point restauration (pizzas, quiches, gâteaux, crêpes, ...). Pour organiser cela, l'équipe pédagogique a sollicité l'APE et l'ensemble des parents d'élèves pour l'organisation de ce moment convivial. Tous les parents volontaires sont les bienvenus.

## **2) Préparation rentrée 2022**

#### **A) Effectifs :**

L'effectif prévu est de 244 élèves qui seront répartis sur 12 classes. Il y a une baisse des effectifs mais encore des effectifs conséquents avec l'inclusion de 10 élèves ayant des Troubles du Spectre Autistique dans le cadre du dispositif d'Autorégulation.

Par niveau, voici les effectifs :

CP : 49      CE1 : 44      CE2 : 46      CM1 : 59      CM2 : 46

Pour les futurs élèves de CP, M. Hercend précise qu'une réunion-visite de l'école sera organisée mardi 28 juin à 18h. Les représentants des parents d'élèves demandent s'il est envisagé une fermeture de classe pour la rentrée.

M. Hercend indique qu'il n'y aura pas de suppression de classe.

#### **B) Organisation pédagogique :**

- Equipe pédagogique : M. Hercend informe des changements au niveau de l'équipe pédagogique avec le départ de l'école de Mme Courrèges et du passage en décharge de classe complète pour la direction de l'école. Mme Courrèges va être remplacée par M. Helstroffer et un enseignant qui reste à nommer assurera la décharge de classe complète du directeur.

- Répartitions pédagogiques : M. Hercend précise que les répartitions pédagogiques se décident en conseil des maîtres. Il indique que la répartition qui est envisagée ne sera définitive qu'à la veille de la rentrée 2022 car elle peut subir des changements au cours des mois de juillet et d'août. La rentrée aura lieu le jeudi 1er septembre 2022. De plus, il précise que la répartition des élèves dans les classes se fait avec comme critère prioritaire le critère pédagogique et qu'elle ne sera transmise qu'avant la rentrée de septembre 2022.

	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Effectif	49	44	46	59	46
Nombre de classes	3	2	2	3	2
Effectif par classe	16/17	22	23	19/20	23
Enseignants	-M.Helstroffer -Mme Laumond -Enseignant à nommer	-Mme Pitous -Mme Besombe	-Mme Passier -Mme Pégourdie	-M.Nouaille -Mme Guiraud -Mme Lesage	-Mme Perdereau -Mme Chabrol

### **C) Règlement Intérieur :**

M. Hercend présente une réactualisation du règlement intérieur de l'école au niveau de « Fréquentation et obligations scolaires » pour préciser la procédure à adopter lors d'une absence ou pour une demande d'absence.

*La fréquentation régulière de l'école est obligatoire. En cas de crise sanitaire, des adaptations nationales peuvent être appliquées à cette obligation.*

*En cas d'absence, le motif doit être précisé le plus rapidement possible au directeur de l'école par mail (à privilégier) ou par téléphone. Au retour de l'absence, un mot d'excuse doit être fourni dans le cahier de liaison de l'élève pour que ce soit consigné dans le registre d'appel de la classe.*

*Des autorisations d'absence occasionnelles peuvent être accordées, sur demande écrite des personnes responsables, pour répondre à des obligations de caractère exceptionnel. S'il y a doute sérieux sur la légitimité du motif, le directeur de l'école demandera aux personnes responsables de l'enfant d'adresser une demande d'autorisation d'absence à l'Inspecteur d'Académie.*

Le conseil d'école suggère que soit ajouté « en cas d'absence exceptionnelle au-delà de 48h, une demande écrite devra être formulée auprès de l'Inspecteur d'Académie ».

Il propose le vote de ce règlement pour qu'il soit effectif dès la rentrée 2022.

Nombre de votants : 16      Pour : 15      Abstention : 1      Contre : 0

### **3) Coopérative scolaire**

M. Nouaille, trésorier de la coopérative scolaire dresse un bilan des comptes. Le solde s'élève à 5 047,54€. Il indique également le changement de trésorier.

### **4) Questions matérielles**

#### **A) Garage à vélo :**

Les deux dalles ont été faites et, au cours de l'été, les garages à vélo vont être posés.

#### **B) Emplacement stationnement handicapé :**

Les représentants des parents d'élèves sollicitent une nouvelle place de stationnement pour personne handicapée, rue Alexandre Daudy côté portail du dispositif. Le fait que la place de stationnement soit de l'autre côté du trottoir est compliqué notamment pour faire traverser les enfants.

#### **C) Stationnement :**

Suite au point précédent, les représentants des parents d'élèves soulèvent des difficultés de stationnement rue Berlioz. Avec l'arrivée du CCAS et des nouvelles résidences, il y a un manque important de places de stationnement pour les parents. Une vigilance particulière est sollicitée concernant l'entrée des CP.

Les représentants des parents d'élèves s'interrogent aussi par rapport aux travaux à venir sur l'avenue Maillard qui risquent d'impacter également l'accès à l'école et demande une information de la mairie concernant le calendrier des travaux.

#### **D) Petits travaux :**

Les enseignants ont listé des petits travaux :

- site cycle 2 : - classe CE1/CE2 : installation de stores extérieurs
  - révision des stores
- site cycle 3 : - classe de Mme Lesage : installation d'une étagère
- classe de Mme Guiraud : installation d'un rideau de porte

### **5) Questions diverses**

#### **A) Invitation aux Foires Franches pour les enfants en situation de handicap :**

L'équipe enseignante salue l'initiative de la Mairie et des forains mais elle demande que cette invitation se fasse sur du hors-temps scolaire plutôt que sur du temps scolaire.

#### **B) Projets d'adaptation de l'école au dérèglement climatique:**

**Question d'une représentante des parents d'élèves :** Il est demandé ce que prévoit la mairie pour adapter les salles de classes au réchauffement climatique ? Selon quel calendrier ? Ne serait-il pas possible de fournir au moins des ventilateurs ? Brasseurs d'air ? Végétalisation des cours ?

Mme Doursenne indique qu'elle transmettra la demande.

#### **C) Accompagnement sortie scolaire :**

**Question d'une représentante des parents d'élèves :** Quel est le processus pour être parent-accompagnant lors d'un voyage scolaire ou d'une sortie scolaire ? Si plusieurs parents se sont portés volontaires, comment l'équipe enseignante effectue-t-elle son choix parmi les parents volontaires (critères de sélection, tirage au sort, transparence du procédé etc..) ? Si aucun processus de sélection n'existe à l'heure actuelle, serait-il possible d'en mettre en place un qui soit en accord avec les valeurs républicaines.

M. Hercend indique qu'il n'y a pas de processus de choix de parent accompagnant. Il précise qu'un séjour découverte demande un investissement important de l'enseignant et que celui-ci prend les premiers parents qui se portent volontaire. De plus, il indique qu'il y a suffisamment de sorties sur l'année pour que les parents puissent accompagner. Il informe qu'un petit guide du parent-accompagnateur sera diffusé. Si le nombre de parents volontaires est important, les parents peuvent se concerter entre eux et trouver des compromis.

**D) Temps périscolaires :**

**Question d'une représentante des parents d'élèves :** Serait-il possible d'avoir un peu plus de précisions concernant les activités de relaxation mentionnées par la coordinatrice périscolaire lors du dernier conseil d'école (fréquence, qualification de l'animateur ou de l'animatrice en charge, procédure de relaxation)?

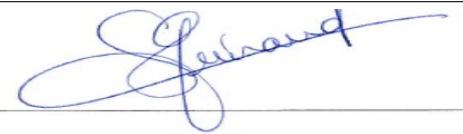
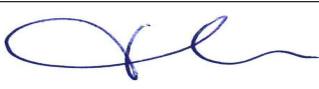
Mme Doursenne informe que l'activité relaxation est encadrée par un agent municipal titulaire du BAFA. C'est une relaxation basique, simple, un temps calme en musique. L'équipe animation est une équipe réactive et à l'écoute des demandes des enfants et en lien avec les enseignants .

**E) Boîte à idées :**

**Question d'une représentante des parents d'élèves :** Serait-il possible d'installer une boîte à idées dans la cour de l'école afin que les parents et élèves puissent apporter leurs propositions ?

M. Hercend indique que l'équipe pédagogique va réfléchir au cadre d'utilisation de cette boîte à idées et que si les parents ont des questionnements, ceux-ci peuvent aussi passer par leurs représentants.

**L'ordre du jour étant épuisé, le conseil d'école est clos à 19h30 .**

<i>Représentante des Enseignants</i>	<i>Représentante des Parents</i>
Mme Guiraud	Mme Mateos
	

**Le Directeur**

M. Hercend

